

# *Cahiers* **GUT** *enberg*

∞ TITRES : À LIRE OU À DIRE ?

¶ Jacques ANDRÉ

*Cahiers GUTenberg*, n° 15 (1993), p. 33-42.

<[http://cahiers.gutenberg.eu.org/fitem?id=CG\\_1993\\_\\_15\\_33\\_0](http://cahiers.gutenberg.eu.org/fitem?id=CG_1993__15_33_0)>

© Association GUTenberg, 1993, tous droits réservés.

L'accès aux articles des *Cahiers GUTenberg*

(<http://cahiers.gutenberg.eu.org/>),

implique l'accord avec les conditions générales

d'utilisation (<http://cahiers.gutenberg.eu.org/legal.html>).

Toute utilisation commerciale ou impression systématique

est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression

de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.



# Titres : à lire, à voir ou à dire ?

---

Jacques ANDRÉ

*Irisa/Inria-Rennes, projet Opéra*  
*Campus de Beaulieu, F-35042 Rennes cedex*  
tél. (33) 99 84 73 50 ; email: [jandre@irisa.fr](mailto:jandre@irisa.fr)

**Résumé.** Cet article donne aux auteurs qui composent eux-mêmes leurs textes quelques règles de composition des titres. Par ailleurs, il montre que ces titres sont plus « vus » que « lus » et suggère que, pour couper correctement les lignes d'un titre, il suffit de le lire à voix haute.

**Abstract.** *This paper gives French typographic rules concerning titles. Furthermore, examples exhibit that titles are more “seen” than “read”. Finally, it is suggested that a good way to correctly split title lines is to pronounce them.*

De très nombreuses erreurs typographiques apparaissent dans les titres imprimés en PAO puisque les auteurs n'ont souvent reçu aucune formation typographique. Il nous a donc semblé utile de donner ici quelques-unes des règles en usage à propos de ces éléments textuels un peu particuliers.

Par titre, nous entendons ici non seulement les titres de livres, de rapports, de chapitres ou d'articles mais aussi les titres de sections, les titres courants, les légendes de figures ou de tableaux, etc. Ces composants textuels ont en effet en commun certaines propriétés qui les différencient du texte courant :

- ce ne sont, en général, pas des phrases : on peut évidemment trouver des titres comme *Les héros sont fatigués* ; ce sont plutôt des fragments de phrase comme « Dans cette partie, on parle de la *micro-typographie des titres* » ou « Cette figure donne des *exemples de caractères ligaturés* » ; les titres sont, bien souvent, courts et c'est peut-être pourquoi ils sont négligés ;
- on peut trouver plusieurs occurrences du même titre dans un même document ; ainsi, un titre de section apparaît dans le corps du texte, mais aussi dans la table des matières ; par ailleurs, un même ouvrage, par exemple un livre de mathématique, peut avoir plusieurs sous-sections identiques, par exemple *Démonstration* ;

- ces titres font l’objet de mises en page spécifiques ou plutôt de mise en valeur, d’accroche pour sortir du « gris » de la page ; nous ne traiterons pas, ici, de cet aspect des choses qui méritera à lui seul un article (notamment sur les hiérarchies de corps/graisse, sur les différences entre titre et ce que l’on appelle, dans la presse, sous-titre et sur-titre, etc.).

## 1. Micro-typographie des titres

À ces titres, correspond une micro-typographie, avec le sens que donne à ce mot François RICHAUDEAU [14] dans son *Manuel de typographie et de mise en page* : ce qui correspond au choix et à l’assemblage des signes entre eux (emploi des capitales et des espaces par exemple) sans tenir compte des problèmes de métrique (graisse, corps, interlignage, justification, etc.). Il n’y a pas de règles formelles liées aux titres, pas plus qu’au reste d’un document, mais plutôt des usages appelés « le code typographique » et décrits, avec des variantes d’un auteur à l’autre, dans divers ouvrages comme le *Code typographique* [6], les *Règles en usage à l’Imprimerie nationale* [10], le *Guide du typographe romand* [9] ou le *Manuel de typographie* de Gouriou [8]. En en prenant une sorte d’union, on peut en déduire les règles suivantes pour le français.

- Dans un titre, mis à part les noms propres et les cas normaux d’emploi des majuscules [2], seul le premier mot prend une capitale (majuscule).  
Exemple :

mauvais : Gestion du Parallélisme par Déplacement Arrière  
bon : Gestion du parallélisme par déplacement arrière

Les Américains, eux, mettent en général des capitales à tous les mots significatifs. En Grande-Bretagne, les puristes font comme les Américains pour les titres de livres, mais comme les Français pour les titres d’articles (mais pas toujours, l’important étant alors d’être cohérent dans tout le texte). Mais en français, rien ne justifie d’employer cet américanisme de coller des capitales partout.

- Lorsqu’une lettre accentuée est mise en majuscule, elle garde son accent.  
Exemple :

mauvais : A propos de la méthode Etienne  
bon : À propos de la méthode Étienne

- On ne met en général pas d'article en début de titre :

mauvais : La gestion du parallélisme par déplacement arrière  
bon : Gestion du parallélisme par déplacement arrière

Cette règle est, bien sûr, à moduler : on garde l'article défini quand il sert à indiquer une unicité ou une distinction, par exemple *Le petit livre de T<sub>E</sub>X* ou *Le dernier des Mohicans*, dans certaines formes interrogatives, par exemple *La métrique des fontes est-elle bien adaptée au crénage?*, etc.

- On ne met pas de deux-points, de virgule ni de point de phrase en fin de titre. Exemple :

mauvais : Gestion du parallélisme par déplacement arrière.  
Gestion du parallélisme par déplacement arrière :  
bon : Gestion du parallélisme par déplacement arrière

Par contre, on peut y mettre des points d'interrogation, d'exclamation, de suspension ou abrégatifs.

- On a tendance, actuellement, à préférer des titres concis. Sans aller jusqu'à les comparer aux titres à la *Où l'on voit que...*, nous pensons qu'un titre d'article faisant plusieurs lignes (une cinquantaine de mots) est plus un résumé qu'un titre...
- Légendes mises à part (pour citer les sources d'une illustration ou d'un tableau), un titre ne devrait pas contenir de références bibliographiques. Si pour quelque raison on en met quand même, il faut alors être très vigilant pour les effets secondaires (tables des matières<sup>1</sup>, tables des figures, etc.). De même les appels de notes en bas de page depuis un titre devraient être réduits à quelques cas particuliers (remerciements ou origine par exemple).
- Un titre étant déjà mis en valeur typographiquement, il est souvent inutile de rajouter des attributs d'emphase, même si on veut faire quelque connotation. Exemple :

mauvais : Gestion du parallélisme « **par déplacement arrière** »  
bon : Gestion du parallélisme par déplacement arrière

---

1. Voir à ce sujet l'article « Notes en bas de pages... » dans ce même *Cahier Gutenberg* n° 15, pages 46–52.

## 2. On ne lit pas un titre

Voici quelques exemples de choses vues<sup>2</sup> :

- Il y a quelques années, un labo a fait imprimer des cartons avec la mention :

Veuillez noter notre  
nouveau de téléphone :  
99 36 20 00

Personne ne s'est rendu compte de la faute.

- Le chapitre 1 d'un livre sur l'industrie du lait portait comme titre (lequel se retrouvait aussi en titre courant, l'ouvrage ayant été composé en L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X) :

Marchands et paysans  
naissance d'un industrie

Il a fallu plusieurs semaines avant qu'un étudiant ne signale la faute à son professeur qui (pas plus que le compositeur, l'imprimeur ou l'éditeur) ne l'avait vue.

- Les deux exemples suivants ont été cités par Kevin O'Regan lors d'un séminaire à l'Irisa. Le premier était sur la une de *Libération* il y a déjà quelques années :

**MAFIA : L'TALIE A PEUR**

et le second fait partie d'un prospectus de la mairie de Paris :

Joli  
mois de  
de mai à Paris

De tels exemples servent, en général, à montrer que la lecture ne se fait pas caractère par caractère mais globalement (par groupes de lettres), le cerveau rétablissant, en fonction de sa culture, les fautes.

---

<sup>2</sup>. Dégagées de leur contexte (livre, journal, affiche, etc.), leurs « erreurs » sont plus évidentes ici, surtout que l'on regarde plus scrupuleusement de tels exemples. Néanmoins, il faut plusieurs secondes pour les détecter !

Les titres constituent ainsi des « textes à voir » plutôt que des « textes à lire ». Les correcteurs et secrétaires de rédaction le savaient bien qui, pour détecter ces fautes « cachées », analysaient avec d'autant plus d'attention les titres qu'ils étaient plus gros. Mais il s'agit de métiers en voie de disparition, du moins dans les secteurs utilisant la PAO. Or les correcteurs orthographiques ne peuvent pas tout corriger, notamment pas l'absence de mots ni les changements de sens induits<sup>3</sup>. Il convient donc de vérifier avec minutie les titres !

De façon plus générale, il faut être très vigilant pour tout ce qui relève de ce que Genette appelle le péritexte [7], c'est-à-dire l'ensemble de ce qui n'est pas le texte lui-même : couvertures, grand-titre, sommaire, prière d'insérer, etc. Par exemple, deux livres récents de la collection *Series on electronic publishing* de Cambridge University Press comportent, l'un, une liste d'auteurs différente sur la couverture de celle de la page de grand titre, l'autre un logo de l'Inria sur la couverture alors que l'Inria n'avait rien à voir avec cette publication : dans les deux cas, l'*editor* n'a pas vu les éléments de la maquette de la couverture. Quant aux différences de titres entre ceux du sommaire et ceux du corps d'un livre, même composé en (L)T<sub>E</sub>X, elles sont très fréquentes.

### 3. Comment couper un titre ?

Il arrive fréquemment que les titres ne puissent tenir sur une seule ligne. Il faut alors les couper. Mais on ne peut pas le faire n'importe comment. Voici quelques exemples, caricaturaux mais réels, qui montrent bien le problème.

Le supplément « vins » du catalogue de la CAMIF proposait, en janvier 1993, du

COTEAUX D'AIX  
EN PROVENCE ROUGE

tandis que les restaurants *Courte-Paille* offraient, il y a quelques années, une

CUISSÉ DE CANARD  
DE BARBARIE GRILLÉE

---

3. Un colloque médical récent dans les Côtes d'Armor avait pour titre « Guérison par dépistage précoce de telle maladie » ; le mot « précoce » a été oublié, le titre gardait un sens mais le colloque n'offrait alors plus aucun intérêt.

Ces exemples français se retrouvent facilement en anglais, non plus à cause du génitif mais d'un adjectif dont on ne sait s'il ne préfixe que le substantif qui le suit ou une expression plus grande. Comparons les couples de termes suivants :

European                                  European Software  
Software Development Department    Development Department

Artificial                                  Artificial Intelligence  
Intelligence Price                          Price

Comment lever ces ambiguïtés? La solution a été donnée par une speakerine qui a annoncé, du temps de l'ORTF<sup>4</sup>, la pièce suivante :

On ne badine pas avec l'amour d'Alfred  
de Musset

Manifestement, elle voulait parler de :

On ne badine pas avec l'amour  
d'Alfred de Musset

Mais, ce qui est intéressant est de comprendre ce qui a pu se passer : cette personne voyait se dérouler devant ses yeux une bande de papier portant le texte écrit de ce qu'elle devait annoncer. Elle a donc dû lire ce premier texte, en mettant une pause en fin de ligne, c'est-à-dire après « Alfred ». Si, elle avait eu le second texte, elle l'aurait sans doute bien prononcé. Signalons, au passage, qu'il aurait mieux valu l'écrire comme suit :

*On ne badine pas avec l'amour*  
d'Alfred DE MUSSET

Il en est de même dans les exemples donnés ci-dessus : toutes ces expressions ou phrases sont ambiguës. Oralement, les ambiguïtés sont levées par des pauses. Pour l'écrit, le changement de ligne joue, souvent, le même rôle.

---

4. Cette anecdote aurait été publiée par un humoriste comme Pierre DAC, mais nous n'en avons pas la référence. Merci pour toute précision . . .



La solution à notre problème de division des titres est donc simple : il suffit de le prononcer tout haut pour savoir où couper un titre : on peut couper où on fait des pauses. En voici quelques exemples<sup>5</sup> :

mauvais : Bases de  
données avancées  
bon : Base de données  
avancées

mauvais : Synthèse de circuits digitaux  
synchrones par transformation de programmes  
bon : Synthèse de circuits digitaux synchrones  
par transformation de programmes

Cette méthode permet aussi de relever certaines ambiguïtés dues à l'absence de capitales accentuées ; comparez, par exemple,

PARKINGS COUVERTS  
ET FERMES  
A LOUER

à

PARKINGS COUVERTS ET FERMES  
A LOUER

ou, évidemment mieux, à

PARKINGS COUVERTS ET FERMÉS  
À LOUER

Ceci est d'ailleurs plus général que pour les seuls titres. Considérons les deux formules suivantes  $1 + a/(b + c)$  et  $(1 + a)/(b + c)$ . Si on note  $\square$  la pause faite lorsque l'on lit ces formules à voix haute, on a les deux façons suivantes de lever l'ambiguïté :

---

5. Dans l'ordre : catalogue des éditions Hermès, publication d'un laboratoire, publicité peinte sur un mur du boulevard de Solferino à Rennes. On vient aussi de nous communiquer une publicité d'une maison de PAO qui n'hésite pas à couper un titre comme suit ( $|$  indique les fins de ligne) : « Un chef | d'œuvre, cela | ... ».

$$1 + \frac{a}{b+c} \quad 1 + \square a \text{ sur } b+c$$
$$\frac{1+a}{b+c} \quad 1+a \square \text{ sur } b+c$$

C'est cette notion de pause qui a permis à T. V. RAMAN [13] de créer un système phonétique de saisie de formules mathématiques.

On peut, de même, employer cette méthode pour placer correctement des virgules (c'est-à-dire leur faire jouer le rôle d'incises ou des séparateurs de liste) comme dans l'exemple classique suivant :

Après avoir rencontré Pierre, Paul et Vincent,  
mes meilleurs amis sont partis.

Après avoir rencontré Pierre,  
Paul et Vincent,  
mes meilleurs amis,  
sont partis.

Il faut attendre beaucoup des études très récentes des linguistes qui attachent de l'importance non plus seulement à la structure syntaxique de la phrase, mais aussi aux signes écrits. Citons, par exemple, Jacques ANIS [4], Jacques VIRBEL [11] et le *Centre d'études de l'écriture* (par exemple [5]). D'autres philologues étudient aussi la « typographie » du discours : R.F. POSWICK signalait, lors d'une table ronde de la *Conférence sur la manipulation de documents* à Rennes en 1982, que les deux formulations suivantes sont équivalentes :

<i>oral</i>	En vérité, en vérité, je vous le dis, blablabla.
<i>typographie</i>	« <b><u>blablabla.</u></b> »

c'est-à-dire que *En vérité, en vérité, je vous le dis*, a la même signification que la balise typographique d'emphase (quelque peu redondante!) : *Ouvrez les guillemets, passez en gras, soulignez, etc.* En étudiant aussi des textes bibliques et leur structure, H. VAN DYKE PARUNAK va jusqu'à parler de *oral typesetting* (composition orale) [15].

## 4. Conclusion

En structuration de documents, on insiste beaucoup sur la séparation de la structure physique de la structure logique, la seconde étant induite de la première ou, en reconnaissance de documents, le physique permettant de remonter au logique.

Mais on connaît des cas où la distinction n'est pas évidente : un changement de page peut n'être produit qu'à cause du découpage physique d'un livre en pages (*volumen*), mais il peut aussi correspondre à la limite d'une structure logique (par exemple la fin d'un chapitre) [3].

Par ailleurs, les exemples que nous venons de voir montrent clairement qu'il est souvent difficile de séparer ces deux concepts et qu'il y a quelque chose de plus à ajouter (structure linguistique, textuelle, positionnelle?) comme l'a souvent montré Jacques VIRBEL [16]. Ces études sont à développer si l'on veut, par exemple, produire automatiquement (par exemple dans un style L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X) des ruptures de lignes correctes pour un titre ou écrire un correcteur micro-typographique comme celui en cours d'étude dans le projet Grif [12][1]. Mais, même au-delà de l'automatisation de ces tâches, reste le besoin de comprendre.

## Remerciements

Nous tenons à remercier les personnes qui ont bien voulu lire et critiquer une première version de cet article, et en particulier Jeanine GRIMAULT, Pierre LEGRAND, Olivier NICOLE, Emmanuel SAINT-JAMMES et Jacques VIRBEL.

## Références bibliographiques

- [1] Jacques ANDRÉ, Dominique DECOUCHANT, Vincent QUINT et Hélène RICHY, « Vers un atelier éditorial pour les documents structurés », *Publication interne IriSa*, n° 715, mars 1993 ; à paraître dans les *Actes du congrès Afcet*, Versailles, juin 1993.
- [2] Jacques ANDRÉ et Jeanine GRIMAULT, « L'emploi des capitales », *Cahiers GUTenberg*, n° 6, juillet 1990, 42–50.
- [3] Jacques ANDRÉ et Vincent QUINT, « Structures et modèles de documents », *Le document électronique* (C. BORNES éd.), Inria, 1990, 1–57.
- [4] Jacques ANIS, *L'écriture, théories et descriptions*, De Boeck ed., 1988.

- [5] Anne-Marie CHRISTIN (réd.), *Dire, voir, écrire : le texte et l'image*, *Textuel-34/44* (2, place Jussieu, 75221 Paris cédex 05), n° 6, 1979.
- [6] *Code typographique – Choix de règles à l’usage des auteurs et des professionnels du livre*, Fédération nationale du personnel d’encadrement des industries polygraphiques et de la communication, (64, rue Taitbout, 75009 Paris), 13<sup>e</sup> édition, 1991.
- [7] Gérard GENETTE, *Seuil*, éditions du Seuil, 1987.
- [8] C. GOURIOU, *Memento typographique*, Les éditions du cercle de la librairie, Paris, 1992.
- [9] *Guide du typographe romand – Règles et grammaires typographiques à l’usage des auteurs, éditeurs, compositeurs et correcteurs de la langue française*, édité par le Groupe de Lausanne de l’Association suisse des compositeurs à la machine, 4<sup>e</sup> édition, Lausanne, 1982.
- [10] *Lexique des règles typographiques en usage à l’Imprimerie nationale*, Imprimerie nationale (2, rue Paul-Hervieu, 75015 Paris), 1990 (3<sup>e</sup> édition).
- [11] E. PASCUAL et J. VIRBEL, « Connaissances linguistiques et morphodispositionnelles pour le contrôle de la décomposition structurelle de documents », *Bigre* 80, juillet 1992, 217–224.
- [12] V. QUINT *et. al.*, « Grif et l’édition de documents structurés », *Cahiers GUTenberg*, n° 9, juillet 1991, 49–65 (§ 3.4).
- [13] T. V. RAMAN, « An audio view of (L<sup>A</sup>)T<sub>E</sub>X documents », *1992 TUG Conference Proceedings*, *TUGboat*, 13 (3), 1992, 372–379.
- [14] François RICHAUDEAU, *Manuel de typographie et de mise en page*, éditions RETZ, Paris, 1989.
- [15] H. VAN DYKE PARUNAK, « Oral typesetting: some uses of biblical structure », *Biblica*, 62,2 (1981), 153–168.
- [16] Jacques VIRBEL, « The interpretation of linguistic knowledge to the interpretation of text structures » in *Structured documents* (J. André, R. Furuta & V. Quint eds.), Cambridge University Press, 1989, 161–180. Voir aussi « L’apport de connaissances linguistiques à l’interprétation des structures textuelles », *Bigre*, n° 53, mai 1987, 77–97.